La base Léonore

Posté par Feuille - 21-10-2008 à 08:45

LE FONDS DE LA LÉGION D'HONNEUR AUX ARCHIVES NATIONALES

218 469 dossiers des titulaires de l'Ordre de la Légion d'honneur

Ce fonds est constitué des dossiers des légionnaires nommés ou promus dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis la création de l'Ordre, en 1802 et décédés avant 1977.

• Les dossiers des légionnaires décédés avant 1954 sont conservés aux Archives nationales, site de Paris et peuvent y être consultés.Le fonds est composé de plusieurs séries de dossiers classés dans l'ordre alphabétique des titulaires et présente des lacunes dues à des destructions.

la cote de ces dossiers commence par " LH "

• Les dossiers des légionnaires décédés entre 1954 et 1977, ainsi que quelques dossiers de légionnaires décédés avant 1954 (principalement entre 1930 et 1954) sont conservés aux Archives nationales, site de Fontainebleau et peuvent y être consultés.

Ces dossiers sont en cours de saisie dans la base Léonore.

la cote de ces dossiers commence par " 19800035 ".

Un nouvel outil numérique est en cours de mise à la disposition deschercheurs et des généalogistes.

Jusqu'à présent, la base de donnée des dossiers de la Légion d'honneur, mieux connue sous le nom de LEONORE, ne permettait d'obtenir en ligne que les références des dossiers des légionnaires,qu'il fallait ensuite aller consulter au CARAN à Paris.

Or, un programme de numérisation de ces dossiers a débuté au printemps dernier. Depuis très peu de temps, ses premiers fruits sont directement consultables sur internet. Ce n'est que le tout début d'un effort de longue haleine, mais il est d'ores et déjà possible de visionner sur LEONORE les premiers dossiers de l'ordre alphabétique (jusqu'à BA). Les documents disponibles sont accessibles intégralement via une simple recherche alphabétique. Si le personnage est identifié, les images sont proposées directement. S'il y a des homonymes, il suffit de cliquer sur l'oeil placé à gauche du nom de l'individu recherché pour obtenir son dossier complet.

Ce fond d'un intérêt remarquable commence à peine à s'entrebâiller, et il est sans doute prudent de compter en années l'aboutissement de ce beau programme. Amis de la lettre V, ne tirez donc pas trop vite un trait sur le CARAN ;-)) Ce n'en est pas moins une très bonne nouvelle, et une ressource numérique en devenir dont l'importance s'annonce déjà majeure. Bonnes investigations aux plus chanceux !

Accès au site:

http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/leonore.htm

Généré le : 13 November, 2008, 04:01